



A. P. N. S.

Association pour la Protection de la Nature et des Sites

Téléphone 58.64.48

Les Marcounets, le Bois Masson

85160 SAINT JEAN DE MONTS

Saint-Jean-de-Monts, le 28 Février 1978

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE
et du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17.02.78

I - ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.N.S.

1 - Les membres à jour de leur cotisation ayant été régulièrement convoqués pour le Vendredi 17 Février 1978 à 20 h 30 à l'Entresol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean de Monts, le Docteur RIOU, Président sortant, ouvre la séance. Il rappelle les circonstances et les motifs qui ont déterminé la constitution de l'A.P.N.S. Il lit la partie des statuts s'y rapportant et donne la composition du bureau provisoire qui avait été formé.

Le Docteur RIOU répond par avance aux reproches que certains pourraient adresser à l'Association, de ne pas s'être suffisamment manifestée depuis la rentrée de Septembre. En fait, un travail en profondeur a été accompli au sein de la Commission municipale de l'Environnement dont deux membres de l'A.P.N.S. font partie.

Il annonce l'élection du Conseil d'Administration qui va suivre et passe la parole à Louis-Marie PELLOQUIN, Vice-président sortant.

2 - Louis-Marie PELLOQUIN fait le rapport moral des activités de l'Association depuis sa création.

Il fait un rapide historique du développement mal maîtrisé dans le temps et dans l'espace, de la station, avec les bienfaits et les nuisances qu'il a entraînés.

Puis il passe aux actualités:

La Z.A.D. d'Orouet, qui s'étend sur 650 ha environ (10 fois la surface des réalisations des deux premières tranches de l'aménagement nord de la plage: 64 ha, par la SACOM). Une première tranche de réalisations prévoit 15000 lits en logements banalisés.

Cette opération est lancée par le Département sur la demande de l'A.L.C.O.A., dans la prévision d'un doublement de la capacité d'accueil de la Vendée.

L'A.P.N.S. s'interroge avec inquiétude sur les conséquences d'un tel afflux touristique dans une région déjà sursaturée.

puisque'elle accueille 25 à 30 touristes par résident, alors qu'il y a quelques années, le Commissariat au Tourisme conseillait de ne pas dépasser 8 estivants par résident!

Monsieur PELLOQUIN conclut en disant que l'Association n'entend pas se substituer aux élus ou à l'administration; mais se propose d'informer et d'alerter l'opinion. Elle n'est pas contre tout progrès, et dit oui à des aménagements concertés, dans lesquels la population aura vraiment son mot à dire, et s'élève contre la liberté laissée à certains promoteurs ou sociétés d'économie mixte dont le déficit réel met en cause, sinon les finances locales, mais l'élévation probable du prix des terrains pour les futurs acquéreurs.

Monsieur PELLOQUIN fait ensuite le bilan des actions menées par l'A.P.N.S.:

- contre le comblement des fossés du Marais par des dépôts plus ou moins clandestins d'ordures ménagères mettant en cause, d'une part l'aspect esthétique mais aussi et surtout le bon fonctionnement hydrologique du marais.

- L'A.P.N.S. a signalé également la dégradation de la Forêt et des Dunes, due à un piétinement très important l'été et aussi à l'inconscience de certains jeunes qui se livrent au moto-cross dans ces étendues forestières si fragiles.

3 - Monsieur MERIGOT évoqua ensuite le problème des enquêtes publiques et indiqua la façon de se manifester auprès du Commissaire-enquêteur. Ceci ayant d'autant plus d'intérêt que se déroule actuellement en Mairie l'enquête de la Z.A.C. de la Taillée jusqu'au 3 Mars prochain inclus.

4 - Rémy JOLLY, Trésorier sortant, donne lecture du rapport financier de l'association, qui se résume ainsi:

Comptabilité arrêtée au 17 Février 1978:

Dépenses:	I.103,89	fr
Recettes: (cotisations et dons)	I.722,50	fr
Solde créditeur de	618,61	fr

Il tient à souligner que le fonctionnement de l'association a pu être assuré grâce à la participation financière personnelle et désintéressée des membres du Bureau.

5 - Il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration. Les candidats se présentent à l'assemblée. Une liste de quinze noms est remise à chacun des membres de l'association en leur demandant de voter pour treize noms. Après dépouillement, 32 suffrages exprimés, 1 bulletin nul, sont déclarés élus:

Madame BALLEREAU
Robert CORNEVIN
Rémy JOLLY

Mme OLLIVIER
Louis-Marie PELLOQUIN
André BETAÏL

.. / ..

LN P.

Jean KUNSCH
 Gaston MARTINEAU
 Bernard MERIGOT
 J.B.MICHAUD

Docteur Michel RIOU
 Docteur Anne RIPOCHE
 Fernand TOUGERON

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.

6 - A l'issue de l'Assemblée Générale, a lieu une séance publique consacrée à la projection d'un montage audio-visuel sur le Marais (aspect géographique, économique et humain) réalisé par Monsieur GUIMBRETIERE.

Monsieur JOLLY et Monsieur GUIMBRETIERE prennent la parole pour présenter cet ensemble de documents qui pose le problème de l'avenir du Marais.

Plusieurs questions sont posées. L'une d'elles concernant la délivrance de certains permis de construire pris en dérogation, Bernard MERIGOT rappelle que l'A.P.N.S. a eu l'occasion d'intervenir à propos de surdensification de certains lotissements notamment le lotissement MERLIN, route de la Garenne. Il donne lecture de la réponse de la Mairie:

"Le permis de construire délivré à la Société MERLIN concerne des logements en co-propriété qui échappent à la règle de lotissement et ne peuvent être considérés comme tels avec les avantages et les inconvénients en découlant".

La question que l'on peut se poser est de savoir s'il fallait autoriser un ensemble en co-propriété au milieu de deux lotissements.

II . CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'A.P.N.S.

Les 13 membres du Conseil d'Administration élus par l'Assemblée Générale se réunissent à 22 h 30.

Présents: Mme BALLEREAU, Robert CORNEVIN, Rémy JOLLY, M.KUNSCH, Gaston MARTINEAU, Bernard MERIGOT, J.B.MICHAUD, Mme OLLIVIER, Louis-Marie PELLOQUIN, M.RETAIL, Docteur M.RIOU, Docteur Anne RIPOCHE, Fernand TOUGERON.

Il est procédé à l'élection du Bureau de l'Association. Après dépouillement, sont élus:

Président:	Louis-Marie PELLOQUIN
Vice-Président:	Rémy JOLLY
Vice-Président:	Bernard MERIGOT
Secrétaire:	Mme OLLIVIER
Secrét.adj.:	J.B.MICHAUD
Trésorier:	Fernand TOUGERON

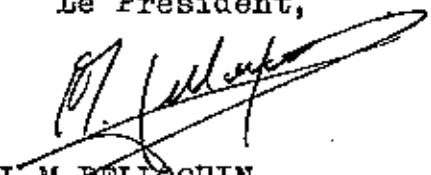
Monsieur KUNSCH est chargé des questions forestières, et tant que conseiller technique de l'Association.

A l'unanimité du Conseil d'Administration, sont nommés:

Présidente d'Honneur:	Docteur Anne RIPOCHE
Président Honoraire:	Docteur Michel RIOU

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil
d'Administration est levée à 23 h 15.

Le Président,


L.M. PELLOQUIN

La Secrétaire,



Annette OLLIVIER